

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2011.

Unité : 1000 DT

Indicateurs :

	4ème tr 2011	4ème tr 2010	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
1- Produits d'exploitation bancaire	42 032	44 752	170 055	147 202
Intérêts	27 419	33 381	117 215	101 134
Commissions en produits	10 079	8 874	35 660	32 219
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	4 534	2 497	17 180	13 849
2- Charges d'exploitation bancaire	11 222	12 370	48 346	38 351
Intérêts encourus et charges assimilées	10 621	11 647	46 141	35 948
Commissions encourues	601	723	2 205	2 403
3- Produit Net Bancaire	30 810	32 382	121 709	108 851
4- Autres produits d'exploitation	1 020	604	2 536	2 001
5-Charges opératoires :	19 738	18 571	73 198	64 189
Frais de personnel	13 248	11 399	49 285	41 957
Charges générales d'exploitation	6 490	7 172	23 913	22 232
6- Structure du portefeuille			148 575	105 815
Portefeuille titres commercial			7 354	4 415
Portefeuille Titres d'investissement			141 221	101 400
7-Encours des crédits à la clientèle			1 887 090	1 594 868
8- Encours de dépôts, dont :			1 770 149	1 661 814
Dépôts à vue			796 640	666 457
Dépôts d'épargne			468 363	407 115
9- Emprunts et ressources spéciales			54 431	47 832
10- Capitaux propres			221 711	206 447

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 4^{ème} TRIMESTRE 2011

Les principaux indicateurs d'activité de l'UBCI au cours de ce quatrième trimestre de l'exercice 2011 ont enregistré une nette progression.

L'augmentation des volumes moyens des crédits accordés à la clientèle a contribué à l'accroissement du PNB :

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 292 MTND, pour atteindre 1.887 MTND, soit 18 % par rapport au 31/12/2010

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 7% pour atteindre 1.770 MTND. Cet accroissement provient de l'évolution des comptes à vue (+19 %) et des comptes d'épargne (+15 %).

Les produits d'exploitation bancaires ont augmenté de 23 M TND, soit +15,5% par rapport au 31/12/2010

Les charges d'exploitation bancaire ont augmenté de 26% par rapport à la même période de l'exercice 2010, suite à l'augmentation des emplois.

Le produit net bancaire a augmenté, par conséquent, de 13 MD, passant de 109 MD à 122MD, soit une évolution 11.8 % par rapport au 31/12/2010

Les charges opératoires ont évolué de 14%, en raison principalement des frais au personnel qui augmentent de 17.7%.